

Le rapport sur le compte financier

Le rapport sur le compte financier de l'exercice est la pièce n° 9 lorsqu'il est commun à l'ordonnateur et à l'agent comptable ; il s'accompagne de la pièce 9bis lorsque le rapport du comptable est disjoint de celui de l'ordonnateur. Il n'y a pas de modèle de contenu fourni par l'instruction codificatrice M9-6, mais des précisions sont cependant apportées à la **rubrique 4.3.3 « Le rapport sur le compte financier »** :

Ce rapport contient deux parties. La première rend compte de la gestion et la seconde analyse les données financières.

4.3.3.1 Le compte rendu de gestion

Le compte rendu de gestion, qui fait partie intégrante du compte financier, est réalisé et présenté par l'ordonnateur. Il rend compte de l'exécution budgétaire en regard du budget adopté et éventuellement modifié par le conseil d'administration et des objectifs assignés par l'autorité académique, la collectivité territoriale de rattachement et les éventuels financeurs d'opérations (Union Européenne,...). Il s'appuie sur les indicateurs de gestion à caractères financiers lorsqu'ils ont été définis dans la convention.

Il explicite notamment les différences entre les prévisions budgétaires et leur exécution, par service et éventuellement par domaine et activité.

Il justifie l'utilisation des subventions utilisables sous conditions d'emplois. Il renseigne sur toutes les dépenses significatives de l'établissement, par exemple sur l'évolution, des dépenses pédagogiques, des aides à caractère social, des dépenses de viabilisation, sur l'évolution des financements en croisant ces informations à l'évolution des structures et du nombre d'élèves.

4.3.3.2 Le compte financier et l'analyse financière

L'agent comptable informe le conseil d'administration de l'état du patrimoine, des stocks, des créances, des reliquats de subventions. Il présente et explique les différents indicateurs financiers mentionnés ci-dessus.

Il analyse les données financières notamment au regard du type d'établissement (collège, lycée, lycée professionnel) des filières concernés, de la situation géographique. Il s'intéresse à l'évolution des indicateurs par rapport aux années antérieures.

L'analyse des données financières s'effectue à partir du résultat, de la capacité d'autofinancement ainsi que des divers indicateurs affichés à la pièce 14 et de leur évolution. Elle est présentée par l'agent comptable qui explique, notamment en fonction de la composition du fonds de roulement (stock, provisions, besoins de trésorerie, etc.), la marge dont dispose l'établissement pour financer des actions sur fonds propres. Cette analyse est actualisée en cours d'année afin notamment de donner au conseil d'administration et aux autorités de contrôles une information précise sur la capacité de l'établissement à prélever sur le fonds de roulement sans compromettre sa santé financière.

Les éléments cités ci-dessus ne sont pas exhaustifs mais ils correspondent au minimum d'informations nécessaires au conseil d'administration pour se prononcer sur l'acceptation des comptes ainsi qu'aux principaux financeurs pour apprécier la santé financière des établissements au regard des financements qu'ils apportent. Une analyse détaillée est présentée en annexe 13.

Le présent article se propose simplement de donner un exemple de contenu et de présentation d'un rapport d'un compte financier et de fournir une ébauche de canevas pour vous permettre de bâtir votre propre document. Cet exemple de rapport est celui d'un gros lycée sans problème majeur, mais il est facilement adaptable pour n'importe quel EPLE. Bien entendu en fonction des spécificités et des difficultés de l'établissement, les rubriques peuvent être modifiées et complétées pour tenir compte des préoccupations, ou mettre en avant certains éléments de gestion.

Une attention toute particulière doit être apportée à la rédaction de ce rapport, car il peut constituer une pièce essentielle de gestion dans la mesure où, bien rédigé, il donne une vision globale et précise d'un établissement tant d'un point de vue budgétaire que comptable.

Son intérêt est multiple. Pour l'ordonnateur c'est un résumé de l'activité budgétaire de son établissement durant l'exercice écoulé, et surtout une photographie de sa santé financière et des marges de manœuvre disponibles dans ce domaine. Vis-à-vis de la collectivité de rattachement, destinataire de ce document dans le cofi, c'est le moyen de faire état des difficultés de l'établissement et de faire passer un certain nombre de « messages » sur les besoins en financement, les évolutions des indicateurs financiers avec leurs causes et conséquences, le niveau du fonds de roulement nécessaire et la « politique » de l'EPLÉ dans ce domaine. Ce rapport peut être aussi le document de présentation du compte financier pour le conseil d'administration ; c'est pourquoi il est intéressant qu'il soit rédigé dès la phase de confection du cofi, et transmis aux membres du CA avec la convocation. Cela permet de simplifier la présentation en CA en remplaçant par exemple un diaporama, d'écourter les débats et de répondre par avance à divers questionnements, tout en produisant un document de « qualité professionnelle ». En cas de changement de gestionnaire ou de comptable, ce rapport est riche d'enseignements pour le nouvel arrivant qui dispose ainsi immédiatement des principaux indicateurs financiers sans avoir besoin de consulter un ensemble de documents disparates (voir article sur dans la revue Intendance numéro 131 sur « la prise de poste budgétaire de l'adjoint-gestionnaire »). Pour le comptable c'est un outil de gestion au quotidien auquel il peut se référer pour suivre l'évolution des indicateurs en N. La rédaction de ce rapport complet et détaillé peut certes représenter un travail significatif, mais à terme c'est un gain de temps appréciable en constituant un document de référence multi usages. De plus, une fois la trame réalisée, son actualisation chaque année est relativement simple et rapide.

Conformément à la préconisation de la M9-6, l'exemple de rapport sur le compte financier qui vous est proposé ci-après se décline en deux parties. Une partie analysant la gestion budgétaire de l'exercice écoulé qui est rédigé par ou pour le compte de l'ordonnateur, et une partie d'analyse financière relevant de l'agent comptable.

Partie 1 : compte rendu de gestion.

Commentaire : cette première partie du rapport sur le compte financier est le domaine de l'ordonnateur et de l'adjoint-gestionnaire à qui il appartient de la rédiger.

1) Au service Activités Pédagogiques

1.1 Les crédits d'enseignement.

Concernant l'enseignement général les dépenses pour le fonctionnement du CDI se sont élevées pour 2013 à xx €, soit un montant similaire à celui de 2012. Pour l'EPS les crédits utilisés à hauteur de xx € sont en forte augmentation du fait de... (à développer)

Les dépenses concernant...

Les dépenses pour l'enseignement technique...

Les dépenses de reprographie pédagogiques...

1.2 La taxe d'apprentissage.

La taxe d'apprentissage s'avère chaque année davantage une ressource essentielle au fonctionnement pédagogique de l'établissement, elle a représenté en 2013...

1.3 Crédits globalisés.

Les stages en entreprises....

Les droits de reprographie...

1.4 Autres projets éducatifs particuliers.

Les projets éducatifs pour 2013 ont représenté une dépense de xxx €...

1.4 Les voyages et les sorties scolaires.

Les voyages en 2013 ont....

1.5 Subventions diverses pédagogiques.

Subvention d'Etat pour ...

Subvention Région pour ...

1.6 Dons.

Un certain nombre de dons ont été reçus par l'établissement au cours de l'exercice, notamment pour les voyages scolaires : xx € de la Maison du lycée (MDL) pour le voyage scolaire à ...

1.7 Recettes du service AP

Domaine	Compte		Budget Initial	D.B.M.	Recettes
SERVICE AP - ACTIVITES PEDAGOGIQUES					
AUTRES	70888	PRODUITS ANNEXES			
	7442	DOTATION FONCTIONNEMENT REGION			
	701	OBJETS CONFECTIONNES			
	703	VENTE PRODUITS RESIDUELS			
	7481	TAXE D'APPRENTISSAGE			
INSER	7411	DISPOSITIFS D'INSERTION			
PEDAG	7411	APPRENTISSAGE			
	7411	SUBV. ETAT EXAMENS			
	7411	SUBV. ETAT REPROGRAPHIE			
	7411	SUBV. ETAT STAGES			
	7411	SUBV. ETAT BTS			
	7415	SUBV. DRAC : EDUC. ARTIS. CULT.			
	7442	SUBVENTIONS REGION PEDAGOG.			
	7442	SUBVENTIONS REGION			
PROJET	7067	PARTICIPATIONS DES FAMILLES			
	7411	SUBV.ETAT CREDITS GLOBALISES			
	7442	SUBV.REGION			
	7446	SUBV. UNION EUROPEENNE			
	7468	DONS POUR PROJETS			
VOYAG	7067	PARTICIPATIONS DES FAMILLES			
	7468	DONS MDL			
TOTAL SERVICE AP			xx €	xx €	xx €

Le fait marquant concernant les recettes du service AP est ... (à développer)

1.8 Dépenses du service AP

Domaine	Code	Budget Initial	D.B.M.	Dépenses			
SERVICE AP - ACTIVITES PEDAGOGIQUES							
ENSEIG	ENSEIGNEMENT GENERAL						
APPRENT	APPRENTISSAGE						
INSER	DISPOSITIFS D'INSERTION						
PROJET	PROJETS PEDAGOGIQUES						
REPRO	REPROGRAPHIE						
STAGE	STAGES EN ENTREPRISE						
TECHNI	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE						
	TAXE APPRENTISSAGE						
	SUBV. ETAT						
	SUBVENTIONS REGION						
VOYAGE	VOYAGES SCOLAIRES						
VSTOCK	VARIATION STOCK (diminution)						
TOTAL SERVICE AP					xx €	xx €	xx €

Commentaire : pour chaque service budgétaire deux tableaux de ce type sont insérés dans le rapport pour retracer les dépenses et les recettes réelles de l'exercice par rapport au budget initial et aux DBM.

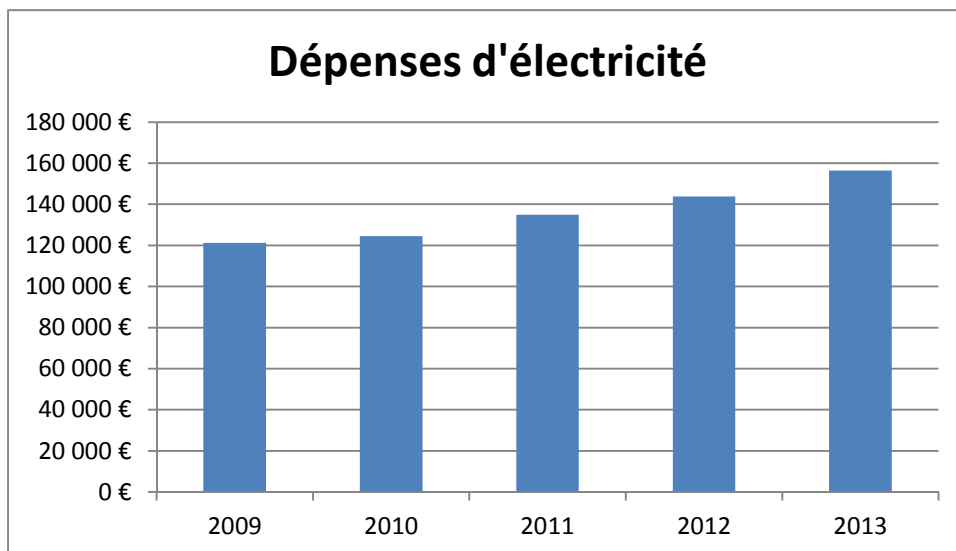
2) Au service Administration et Logistique

2.1. Suivi des consommations énergétiques.

Evolution de la consommation électrique et du coût annuel :

	2009	2010	2011	2012	2013
Consommation en kwh	1 203 137	1 154 284	1 245 376	1 234 130	1 369 451
Dépenses	121 150,00 €	124 459,00 €	134 873,00 €	143 736,00 €	156 365,00 €

La consommation électrique en kwh du lycée a augmenté légèrement par rapport aux exercices précédents, mais du fait de la hausse de la tarification EDF, cette augmentation est plus sensible en termes financiers... (à développer)



Commentaire : pour chaque type de consommation énergétique, des tableaux de ce type peuvent être insérés afin de retracer l'évolution des consommations et des coûts.

2.2. Achat de mobiliers / informatiques

Commentaire : il n'est pas question de retracer ici la totalité des biens acquis durant l'exercice, mais de référencer quelques un des achats d'équipements les plus significatifs. L'ajout à cet exemple de tableau d'une colonne « origine du financement » est également intéressante.

Matériels acquis en 2013	Montant TTC	Fournisseurs	Service
20 ordinateurs pour	xx €	N...	AP
1 perceuse et 1 coffret Dynaprod	xx €	A..	AP
3 projecteurs et 3 supports plafond	xx €	R..	AP
lot de 5 tapis EPS	xx €	D..	AP
3 aspirateurs et 4 monobrosses	xx €	F..	ALO
1 cantilever double face	xx€	O..	OPC
1 monobrosse basse vitesse pour cuisine	xx €	F..	OPC
1 projecteur avec le support mural	xx €	R..	OPC
....			
....			

2.3. Travaux sur fonds propres et travaux réalisés par la collectivité

Principaux travaux financés par le lycée :

- Sol des chambres froides en cuisine (juillet 2013)
- Aménagement
- Réfection de l'enrobé ...
- ... (à développer)

Principaux travaux financés par le Conseil Régional :

- Réfection étanchéité bâtiment ...
- Changement du bac à graisse
- ... (à développer)

Commentaire : ce rapport étant normalement lu avec attention par la collectivité, on peut utilement mettre l'accent sur des problèmes ou des interventions concernant des travaux qui nécessiteraient l'intervention de la CT.

2.4. Entretien et maintenance

Les dépenses d'entretien des locaux et de maintenance sont ... (à développer)

Commentaire : cette rubrique peut être complétée par un tableau récapitulatif des contrats de l'établissement. Ce tableau, complété avec les montants annuels et les échéances des contrats, est un document multi usages, utilisable pour le budget et le suivi des marchés ; c'est également un document précieux à la connaissance de l'établissement pour un éventuel successeur.

Liste des contrats et des prestations :

V = vérification réglementaire ; M = contrat de maintenance ; P = prestation sur bon de commande

Nature de la prestation	Prestataire	
Alarmes anti-intrusion	D ..	V
	S..	M
Alarmes incendie	D..	V
	C..	M
Appareils de cuisson	D..	V
	F..	P
Appareils de levage	D..	V
Appareils frigorifiques	F..	P
Appareils sous pression	D..	V
Traitement produits chimiques	V..	P
Ascenseurs	C..	M
	D..	V
Installations chauffage	Da.	V
	De.	M
...

2.5. Contrats aidés

Nombre, montants,.... (à développer)

2.6. Tableaux des recettes et dépenses du service

Rappel : pour chaque service budgétaire deux tableaux du type de ceux figurant ci-dessus pour le service AP sont insérés dans le rapport pour retracer les dépenses et les recettes réelles par rapport au budget initial et aux DBM.

3) **Au service Vie de l'Elève**

3.1. Crédits du CESC.

Les dépenses se sont élevées à la somme de xx €, les actions ont concerné... (à développer)

3.2. Aide du fonds social lycéen.

Les aides accordées sur le fonds social lycéen se sont élevées à la somme de xx €.

Y aides ont été accordées pour des montants allant de x € (apurement d'un reliquat de créance du SRH) à x € pour le SRH, et de x € à x € pour la participation aux voyages scolaires.

Commentaire : cette rubrique permet de respecter l'obligation d'information du CA sur les aides attribuées au titre des fonds sociaux.

3.3. Aides de la collectivité.

Le fonds d'aide régional pour les frais de restauration a permis d'accorder des aides pour un montant de x €. Y aides ont été accordées pour des montants allant de x € à x €.

3.4. Fonds de Vie Lycéenne.

Sur ce fonds ont été financés...

4) Au service de Restauration et d'Hébergement

4.1. Activité.

Le nombre total de repas servis en 2013 est de x qui se répartissent :

- Petit déjeuner : x
- Repas de midi : x. Un total de x repas ont concernés les élèves au forfait et x les commensaux hors forfait (dont x repas « adultes »)
- Repas du soir : x.

4.2. Charges de fonctionnements du service hors denrées.

La principale remarque sur le fonctionnement du SRH... (à développer)

4.3. Equilibre budgétaire du SRH.

L'équilibre budgétaire du SRH a été ... (à développer)

4.4. Recouvrement.

Commentaire : analyse du point de vue du gestionnaire sur le recouvrement des créances. Ce point sera complété dans l'analyse du comptable dans la seconde partie du rapport.

4.5. Tableaux des recettes et dépenses du service

4) Au service des bourses nationales

Le montant des bourses nationales (primes et remises de principe incluses) versé par l'établissement sur subvention d'Etat s'est élevé à x € en 2013. Le même montant a été reçu en recettes par une subvention de l'Etat.

6) Autres services spéciaux

Si nécessaire.

7) Opérations en capital.

7.1. Détail des opérations

La taxe d'apprentissage a été utilisée pour....

Les subventions de la Région consacrées à des achats immobilisables ont...

Les fonds de réserve du lycée utilisés à hauteur de...

7.2. Tableaux des recettes et dépenses du service

8) Conclusion de l'ordonnateur

Commentaire : il est important que l'ordonnateur rédige cette conclusion en insistant sur les besoins de son établissement, ses préoccupations concernant la situation financière et d'éventuelles difficultés de gestion.

Partie 2 : analyse financière

Commentaire : cette seconde partie du rapport sur le compte financier est le domaine du comptable qui la rédige pour l'ensemble des établissements dont il assure la comptabilité.

1) Le Résultat

Le résultat de l'exercice est de xx € qui se répartit entre le service général pour un excédent de xx € (montant amortissements non déduit) et un excédent pour le service de restauration (SRH) de xx €... (analyse à développer)

Résultat (hors amortissements) :

	2011	2012	2013
Résultat global	- xx €	- xx €	xx €
Résultat service général	- xx €	- xx €	xx €
Résultat SRH	xx €	- xx €	xx €

Suite à la réforme RCBC, la plupart des services spéciaux avec réserves qui existaient avant 2013 ont été regroupés dans le tableau avec le résultat du service général. Les évolutions dans le résultat financier des divers exercices comptables tiennent au fait que.... (à développer)

Commentaire : une explication rapide sur les évolutions des résultats des exercices est toujours intéressante pour les destinataires du rapport et les membres du conseil d'administration. Il est également utile de préciser qu'un résultat négatif peut très bien être de la bonne gestion, notamment s'il y a eu une mise à contribution du fonds de roulement pour des investissements. Enfin, une présentation hors opérations liées aux amortissements est nécessaire pour une comparaison avec les exercices précédents et une analyse plus fine du résultat.

2) Evolution du fonds de roulement

La notion de fonds de roulement (FdR) représente la différence entre les ressources stables (les comptes de capitaux de la classe 1) et les emplois stables (les comptes d'immobilisations de la classe 2) et traduit la marge de manœuvre dont dispose l'établissement sur les éléments à caractère durable de son patrimoine. Même s'il s'en approche ce FdR ne doit pas être totalement assimilé aux réserves disponibles du lycée puisqu'il comprend notamment la valeur des stocks, des cautions, voir le cas échéant la valeur des provisions. Il est important de garder à l'esprit qu'en fonction de sa composition et du besoin en fonds de roulement, la part mobilisable pour des opérations sur fonds propres est plus ou moins importante.

Le montant du fonds de roulement au 31/12/2013 s'élève à la somme de xx €, soit selon l'indicateur GFC, Y jours de FdR. Ce montant est tout à fait correct par rapport à la « taille financière » du lycée et n'appelle pas de remarque particulière de la part de l'agent comptable.

Simplifiée, la notion de besoin en fonds de roulement (BFdR) représente la valeur des stocks plus les débits de la classe 4 de l'établissement, moins les crédits de la classe 4.

Pour le lycée ce besoin en FdR tel qu'apparaissant au compte financier est négatif à - xx € fin 2013. Ce résultat négatif est logique pour un EPLE car les soldes créditeurs de la classe 4, constitués principalement de reliquats de subventions, sont généralement supérieurs aux soldes débiteurs qui comprennent en simplifiant les subventions à percevoir et les créances.

Commentaire : dans cet exemple de rapport l'analyse du fonds de roulement ne fait pas l'objet d'un long développement puisque le choix a été fait par le comptable de conserver comme indicateur principal l'ancienne notion de réserves disponibles (voir ci-dessous).

3) Les réserves disponibles

La notion de réserves disponibles est celle que l'on retrouvait dans l'ancienne pièce 14 du compte financier avant la réforme RCBC. Pour plus de lisibilité, suite à la réforme RCBC, les réserves des anciens services spéciaux qui existaient avant 2013 (J1 notamment) ont été regroupées dans le tableau avec celles du service général.

Réserves disponibles :

	2010	2011	2012	2013
Réserves service général	xx €	xx €	xx €	xx €
Réserves SRH	xx €	xx €	xx €	xx €
Réserves globales	xx €	xx €	xx €	xx €

Les réserves du SRH sont à un niveau... (à développer)

Les réserves du service général sont à rapprocher du montant de la dotation générale de fonctionnement du lycée qui était de xx € pour 2013. Ces réserves représentent donc x % de la DGF annuelle.... Elles sont ... (à développer)

Comparaison réserves : fonctionnement

Il y a plusieurs méthodes pour juger du niveau de réserves d'un établissement par rapport à ses besoins.

L'indicateur fourni par le logiciel GFC donne pour le lycée un chiffre de xx jours de fonds de roulement.

L'indicateur qui est proposé revient à comparer le montant de la dotation globale de fonctionnement ramenée à un montant journalier sur la base de 270 jours de fonctionnement (pour tenir compte principalement de la nécessité d'avoir une viabilisation les week-ends et une partie des vacances scolaires) avec le montant des seules réserves disponibles du service général puisque la collectivité souhaite individualiser celles du SRH. Ce calcul donne un chiffre de xx jours, mais ne tient pas compte des besoins en trésorerie. Il est important de noter que ce chiffre est abaissé à xx jours si l'on tient compte des prélèvements 2014 effectués ou proposés. Ce niveau de réserves, compte tenu des spécificités financières du lycée, assure une nécessaire sécurité pour faire face aux aléas de gestion sans pour autant être excessif.

Commentaire : dans cet exemple de rapport le comptable a fait le choix de privilégier la notion de réserves disponibles par rapport à celle de fonds de roulement pour son analyse financière. Mais qu'on retienne l'un ou l'autre de ces indicateurs, ce point du rapport est à développer avec précision

et doit permettre d'argumenter sur le niveau des réserves jugé nécessaire pour le fonctionnement et la sécurité financière de l'établissement.

Autre indicateur important, celui du nombre « de jours de fonds de roulement » qui renseigne sur le nombre de jours dont dispose l'établissement pour fonctionner sans apport de trésorerie, il est calculé au cofi par rapport aux charges nettes de fonctionnement des comptes 60 à 65 selon la formule :

$$J \text{ de FdR} = (\text{FdR}/\text{cpt } 60 \text{ à } 65) * 360$$

Plutôt que cet indicateur jugé peu pertinent compte tenu de la prise en compte dans la formule de certains comptes racine 65 et de dépenses sur ressources spécifiques, le comptable a préféré mettre en avant un ratio par rapport à la DGF.

On peut compléter ce paragraphe avec une mention sur les prélèvements opérés depuis la clôture de l'exercice ou prévus et les besoins en trésorerie.

4) La trésorerie

La trésorerie d'un EPLE est égale à la différence entre son fonds de roulement (FdR) et son besoin en fonds de roulement (BFdR).

La trésorerie du lycée en fin d'exercice est de xx €, ce qui représente près de xx jours de trésorerie.

Le lycée n'a jamais connu de difficulté de trésorerie, et (à développer)

5) Autres indicateurs financiers

Le taux de non recouvrement

Le taux de recouvrement de l'établissement est correct. L'indicateur GFC le donne à 2.29, mais ce bon chiffre ne doit pas masquer les difficultés de recouvrement et le nombre de plus en plus important de paiements après relances, voir par voie contentieuse. Le temps consacré par les services au recouvrement dans les tâches comptables est de plus en plus élevé. Les dossiers de surendettement..... (à développer)

Evolution des impayés du SRH :

	2010	2011	2012	2013
Impayés (4112)				
Nombre de créances	xx	xx	xx	xx
Montants	xx €	xx €	xx €	xx €
Contentieux (416)				
Nombre de dossiers	xx	xx	xx	xx
Nombre de débiteurs	x	x	x	x
Montants	xx €	xx €	xx €	xx €

On peut noter que ces difficultés concernent aussi le recouvrement des participations des familles pour les voyages scolaires.

En dehors des familles, le lycée n'ayant pratiquement pas de débiteurs, il n'a pas d'autres difficultés dans ce domaine.

Commentaire : l'agent comptable a choisi d'insister sur les créances du compte 4112 et surtout du compte 416 plutôt que sur le taux moyen de recouvrement qui peut varier de manière importante en fonction de la date d'envoi des avis de droits constatés.

On peut utilement reprendre dans cette rubrique « autres indicateurs » le tableau de la pièce 14 du compte financier et en commenter les chiffres et les évolutions par rapport aux exercices antérieurs. D'autres indicateurs financiers peuvent également être mis en valeur compte tenu des spécificités de l'établissement.

6) Conclusion du comptable

Sur la situation financière de l'établissement, l'analyse de l'agent comptable est la suivante... (à développer)

Commentaire : conclusion générale de l'agent comptable sur la santé financière globale de l'établissement et la « qualité » des relations de travail avec l'ordonnateur (et l'adjoint-gestionnaire dans le cas d'un établissement rattaché). Le cas échéant cette conclusion peut comporter un volet « remarques » mettant en lumière des difficultés entre l'agence comptable et l'établissement concernant la gestion, la production des pièces et les pratiques budgétaires.

7) Récapitulatif des indicateurs financiers

Commentaire : d'un abord plus ardu que les analyses précédentes figurant dans ce rapport, ce récapitulatif de divers indicateurs financiers dresse un tableau de bord purement comptable de l'exercice écoulé et se rapproche de l'analyse financière décrite par l'annexe 13 de la M9-6 sans toutefois atteindre son niveau de détail et de complexité.

RESULTAT

TOTAL RECETTES	xx 195,84 €
TOTAL DEPENSES	xx 941,67 €
RESULTAT, SOLDE CREDITEUR :	xx 254,17 €
RESULTAT SERVICES GENERAUX :	xx 117,39 €
AMORTISSEMENTS	xx 297,61 €
RESERVES UTILISEES POUR IMMOBILISATIONS	- xx 880,18 €
VARIATION DES STOCKS (DIMINUTION)	x 430,92 €
VARIATION RESERVES DISPONIBLES SG	xx 965,74 €
RESULTAT SRH :	xx 267,33 €
RESERVES UTILISEES POUR IMMOBILISATIONS	- €
VARIATION DES STOCKS (AUGMENTATION)	- x 879,10 €
VARIATION RESERVES DISPONIBLES SRH	xx 388,23 €

ANALYSE FINANCIERE

PREMIERE SECTION : RESULTAT	xx 134,35 €
CAPACITE AUTO FINANCEMENT	xx 431,96 €
RESERVES UTILISEES POUR IMMOBILISATIONS	xx 880,18 €
VARIATION FONDS ROULEMENT	xx 551,78 €
FONDS DE ROULEMENT	xx 693,21 €
CAUTIONS	xx 511,00 €
PRELEVEMENTS (2014)	xx 000,00 €
FdRim (FdR - prélév. - cautions - provisions)	xx 182,21 €
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFdR)	- xx 292,75 €
<i>D/classes 3 et 4 + D/compte 500 - C/classe 4</i>	

STOCKS (y compris OC)	xx 578,37 €
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (C/39)	- €
CREANCES (solde débit classe 4)	xx 306,53 €
DEPRECIATIONS (C/49)	- €
TRESORERIE (solde débit 5 - solde crédit 5)	xx 985,96 €